



SUD Collectivités Territoriales de Saint-Herblain
2 rue de l'hôtel de Ville 44800 Saint-Herblain



Monsieur Bertrand AFFILÉ
Maire de Saint-Herblain

Copie : Monsieur Driss SAÏD Adjoint au personnel
Madame Aurélie GAUTHIER Directrice Générale Adjointe
Monsieur Mickaël BONRAISIN Directeur Général Adjoint
Madame Béatrice COLAS Directrice Ressources humaines

BP 50167
44802 Saint-Herblain
Saint-Herblain, le 25 octobre 2021

Objet : Préavis de grève Éducation

Monsieur le Maire,

La section SUD prend acte que la collectivité ne souhaite pas répondre aux alertes et revendications légitimes des 15 et 20 septembre ainsi que du 8 octobre dernier posées par notre syndicat et les agent.es, notamment sur la question sur les conditions de travail dégradées des Animateurs/trices, agent.es d'entretien, des ATSEM et des agent.es de restauration.

Cette rentrée 2021/2022 s'est faite avec plus de 4 515 élèves répartis dans les 15 groupes scolaires publics Herblinois : les agent.es sont épuisé.es, il manque du personnel, nos collègues démissionnent, vos agent.es sont en souffrance !

Dans les écoles de Saint-Herblain, les personnels, en majorité des femmes, sont cantonnés dans des emplois précaires, à temps incomplets et sous-payés depuis de nombreuses années. A cela s'ajoute une continuelle dégradation des conditions de travail, des sous effectifs constants et une charge croissante des tâches à accomplir.

La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer une situation déjà catastrophique, amenant les personnels aux bords de l'implosion.

Parce qu'il n'est plus possible de tolérer cette situation qui dure depuis trop longtemps, nous exigeons que notre employeur prenne ses responsabilités pour en finir avec la précarité galopante au sein de la direction de l'éducation. Nous réclamons des conditions de travail décentes pour offrir un service public de qualité.

Le syndicat SUD CT Saint-Herblain dépose un préavis de grève pour les journées allant du 12 novembre au 17 décembre 2021 inclus (de 0 h à 24 h). Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de l'éducation de la mairie de Saint-Herblain.

Le Syndicat SUD engagé auprès de tous les agent.es de l'éducation revendique :

- 1) Des conditions de travail décentes.**
- 2) La titularisation de tous les contractuels/elles, notamment en animation.**
- 3) L'augmentation du temps de travail pour les agent.e.s à temps incomplet.**
- 4) Une vraie gestion des inscriptions au Périscolaire.**
- 5) Une prise en charge totale de la formation du BAFA.**
- 6) La mise en place des horaires décalés sur la base du volontariat que le syndicat Sud revendique depuis 2014.**
- 7) Une demande de remplacement des agent.e.s dès le premier jour d'absence.**
- 8) L'amélioration sensible des conditions de travail des ATSEM.**
- 9) Nomination automatique de toutes les ATSEM qui obtiennent le concours ou l'examen d'agent de maîtrise**
- 10) Une prime mensuelle dans le cadre du RIFSEEP.**
- 11) La création d'un poste de chargé de coordination afin de placer les agent.e.s d'entretien et de restauration sous une responsabilité hiérarchique présente dans le champ d'action, tout en respectant le périmètre de couverture de chaque groupe scolaire actuel, et en octroyant à ce chargé de coordination le temps nécessaire à cette nouvelle fonction (choix à effectuer en priorité parmi les agent.es d'entretien et de restauration).**
- 12) La création d'un poste d'encadrant par secteur : 4 quartiers, 4 pôles avec 4 responsables de pôles (choix à effectuer en priorité parmi les agent.es d'entretien et de restauration). Passage de la qualification des postes de catégorie C en catégorie B.**

Nous souhaitons être reçu dans le cadre de ce préavis et nous restons à votre entière disposition pour négocier pendant l'ensemble de la durée du préavis.

Dans l'attente d'être reçus, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le bureau de SUD

David JANNIN
Secrétaire de la section SUD CT Saint-Herblain